L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 JUILLET 1881. 54me Année.

Bédour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 7 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le Shérif à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un carré d'îlet et une portion de terre sis dans le sixième district, face aux rues St Charles, State, Benjamin et Dryades.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles—Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins formant l'angle sud-ouest des rues St Charles et St André, avec de grande terrains et embellissements champêtres.

Par D. B. Murphy, aux Nos 108 à 110 rue des Magasins, faïence, verrerie, poterie jaune, etc.

Un choix de propriétés pour résidence à l'encan aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St Charles par C. E. Girardey, encanteur.

L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur la vente de cette belle résidence formant l'angle sud-ouest des rues St Charles et St Andrew, pour le compte de la succession de B. H. Bayley.

Pour les conditions et autres renseignements, voyez le plan et les annonces.

Faïence, verrerie, etc.—Voir l'annonce d'encan de D. B. Murphy.

Nouvelles du Président.

Ces nouvelles sont encore meilleures que celles d'hier et détruisent toute cause d'alarme. Il est même probable que si le président Garfield avait un entourage médical moins serré, son rétablissement irait plus vite. Nous admettons que son état a dû requérir et requiert encore un traitement prudent et réservé. Cependant, le cas où se trouve le Président n'est pas de ceux qui doivent commander toute restriction absolue comme remède. Ces restrictions ne peuvent que retarder les progrès de sa guérison.

Si le Président, par exemple, demande à manger, nous ne concevons pas qu'on veuille ne lui donner qu'à boire. L'appétit, quand les fonctions digestives ne sont pas entravées, est un signe de bon augure, et ceux qui donnent des soins au blessé doivent se réjouir. Il paraît même qu'il y a encore un meilleur symptôme du retour de la santé que l'appétit, c'est le désir de sortir de l'immobilité morale et de se livrer au travail. Si nous en croyons nos dépêches, M. Garfield aurait demandé à présider un conseil de cabinet.

Nous n'avions donc pas tort de dire dans notre dernier bulletin raisonné à l'égard du Président, qu'il serait, sous peu de temps, en état de remplir les devoirs de sa charge, puisque dès hier il avait l'esprit préoccupé des affaires d'Etat. En tout cas, il nous semble réunir toutes les conditions les plus favorables à un prompt et final rétablissement. Il a le courage, l'amour du travail et l'appétit, et bientôt il aura la force. Cette conclusion est rassurante.

Dettes, capital et intérêt.

Le tableau des dettes de la ville, que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, vient de M. A. J. Gomila, qui remplit les fonctions de président du Bureau de Liquidation, ou du Syndicat, en l'absence de la plupart de ses membres. C'est une récapitulation exacte de toutes les dettes capitalisées de la ville à partir de 1849, c'est-à-dire d'une époque précédant de trois ans la consolidation des municipalités en une seule, sous le nom de ville de la Nouvelle-Orléans, en 1852.

Nous y voyons que la dette de l'ancienne troisième municipalité, aujourd'hui troisième district, figure encore pour $750, les bons de 1852 pour $4,301,010, les bons de chemins de fer pour $68,000, les bons de 1869 pour $589,350; les bons de 1870 pour $385,850; les bons d'amélioration de rues pour $19,000; les bons de la ville de Jefferson pour $85,000; les bons d'or pour $157,000; les bons de Carrollton pour $475, les bons d'assessment de rue pour $1,150 et les bons à prime pour $8,657,200. Total $14,579,329 51.

Le total des bons prescrits, ou immergés en jugements, est de $1,064,883 15. L'émission des bons à prime a été au début de $13,184,820; mais elle a été réduite, premièrement de $950,260 pour bons payés et détruits, et secondement, de $3,567,360 pour bons rachetés et qui sont dans les caisses de la ville.

L'intérêt de tous ces bons varie suivant leur origine. Ceux de la municipalité No 3 portent 7 0[0]; les bons consolidés de la ville portent 6 0[0]; les bons des chemins de fer 6 0[0]; les bons de 1869 7 0[0]; les bons de 1870 7 0[0]; les bons d'amélioration de rues 7·30 0[0]; les bons de 1871 10 0[0]; les bons de Jefferson 8 0[0]; les bons d'or consolidés 7 0[0]; les bons de Carrollton 8 0[0]; les bons à primes 5 0[0].

Maintenant les sommes d'intérêts à payer annuellement pour le service de ces bons s'élèvent à $258,060, pour les consolidés de 1852; à $4,080 pour les bons de chemins de fer; à $41,254 pour les émissions de 1869; à $27,009 pour les émissions de 1870; à $1,381, pour les bons d'amélioration de rues; à $6,840 pour Jefferson City; à $10,990 pour les bons d'or; à $38 pour Carrollton et à $113 pour l'assessment de rue. Tous ces intérêts agglomérés s'élèvent à $349,768 15, pour un capital aggloméré de $5,697,725.

Si nous joignons à ces intérêts celui des bons à prime, nous arrivons au chiffre de $782,769, somme à payer par an pour le service de tous les bons.

Nous venons de dire que le paiement de l'intérêt total, devenu obligatoire, sera désormais de $782,768 et le compte est juste. Mais pour le moment il est moins fort parce que les bons à prime réduits à la somme de $8,657,200, ne nécessitent, par l'opération du plan, qu'une levée de $860,000; mais dans deux ou trois ans cette somme sera de 400,000, ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle arrive à 700,000. Or, les autres intérêts ne diminuant pas, il est facile de prévoir que la ville de la Nouvelle-Orléans aura un jour à payer pour le service de ses dettes une somme approchant de $1,190,000. Il est vrai que ce paiement sera le dernier pour les bons à prime, mais longtemps avant ce terme, les sommes à payer seront de $800,000, de $900,000 et d'un million.

Mais ce n'est pas tout. Nous ne voyons pas que dans ce tableau on ait compté les intérêts arriérés dûs, depuis cinq ou six ans, aux dettes non converties en bons à prime. Nous avons dit que le total de ces dettes s'élevait à $5,607,725, et le total de l'intérêt à $349,766 15 par an. En multipliant cette somme par 5 nous arrivons au chiffre de $1,759,840; ce qui augmente d'autant le capital total des dettes porté par le Syndicat à $14,579,329 51.

La vérité est donc que la dette de la ville est en ce moment de $16,339,369, c'est-à-dire de 1,759,840 plus forte qu'on ne le dit. Nous avons, en outre, une très lourde dette flottante.

Parlons maintenant de la taxe qu'il faudra lever pour faire face à ce service général de la dette. Le syndicat estime, que pour le capital seul des dettes non converties en bons à prime, il sera nécessaire de lever une taxe de 3·89 mills, basée sur un assessment de $103,177,249 71, telle que cet assessment se comporte en 1881. Comptons 3 mills 1[2], car il faudra au moins cela; ajoutons les 5 mills de taxe pour le service des bons à prime et nous arrivons à une taxe de 8 mills et demi, sans compter le paiement des intérêts arriérés et toutes autres demandes fondées sur les obligations souscrites à diverses époques par les autorités de ville.

Notons bien que tous ces calculs et toutes ces suppositions ne nous délivrent pas des exigences de Mme Gaines dont les droits ont été pleinement reconnus par les cours. Comment la ville pourra-t-elle payer tout cela ?

On nous répond qu'elle le payera par l'assessment qui est en hausse et dont la hausse doit être continue. C'est là la réponse que nous faisaient les Radicaux à chaque émission d'emprunt et nous touchions au moment où les propriétés allaient être portées au quintuple de leur valeur, quand heureusement les partisans de ce système désastreux firent la culbute, et nous espérons bien qu'ils ne se relèveront jamais. Ils sont à bas, qu'ils y restent; c'est là le vœu le plus ardent de la population de la ville.

Mais, bien qu'ils soient à bas, ils ne nous ont pas moins laissé une tâche ardue, et nous ne voudrions pas que les autorités actuelles, qui sont de meilleure origine, nous ruinassent pour faire honneur à des dettes qui, en toute morale et en tout droit, ne devraient pas peser sur nous. Ce qui nous afflige, et ce qui doit affliger tous les honnêtes gens, c'est de voir cette malheureuse ville qui a tant payé déjà, manquant d'argent pour nettoyer ses rues, manquant d'argent pour entretenir ses places, manquant d'argent pour payer sa police, manquant d'argent pour payer ses employés les plus utiles, pour payer ses fournisseurs, pour réparer ses ponts, pour faire les améliorations les plus indispensables; ce qui nous afflige c'est de voir cette ville forcée d'accepter les sacrifices spontanés de ses citoyens pour des opérations locales d'assainissement, quand ces opérations ne devraient regarder qu'elle. Cela est certainement affligeant.

Mémoire et Compromis.

Nous venons de lire un mémoire adressé par le comité de la compagnie du chemin de fer de Carrollton, au maire et aux administrateurs de ville, sur la question de savoir quand expirera le privilège de cette compagnie. Ce mémoire fait ressortir les points dont nous avons déjà parlé et les fortifie en les étayant de plusieurs autres. Peut-être ces nouvelles considérations auront-elles quelque poids auprès du Conseil, mais le comité fait une proposition qui mènerait plus rapidement au but, si elle était accueillie. Il offre d'entrer en négociation pour arriver à une transaction.

Dès lors tout procès serait évité, ce qui vaudrait certainement mieux pour les deux parties. Le comité n'offre pas de conditions et n'en fait aucune, mais il attend qu'on lui en fasse et suppose qu'il ne sera exigé rien de déraisonnable pour la ville ni rien de ruineux pour les actionnaires. Avant d'entrer plus avant dans cette voie, le comité éclaire le sujet en exposant les recettes et les frais du chemin de Carrollton. Le total des recettes annuelles est de $212,000, duquel il faut déduire environ 75 0[0] pour les dépenses. Cet item n'absorbant pas moins de $150,000, réduit le revenu à $62,000. Maintenant si le prix du passage est réduit de 10 cents à 5, que restera-t-il ?

D'après les relevés de la compagnie, il n'y a pas plus de 1100 passagers par jour en comprenant dans ce compte les excursionistes du soir et du dimanche. En supposant qu'il y ait avec le nouveau tarif 40 pour cent de passagers de plus, qu'y gagneront-on ? Rien, car les frais de service seront plus grands; il faudra ajouter à l'exploitation beaucoup de chars nouveaux et l'emploi de ces chars sera un accroissement de frais sans compensation. "En réalité, à ces conditions, plus grand sera le nombre des passagers, plus grande sera la perte."

Le mémoire fait observer, en outre, que le prix de 5 cents pour toute la course, de la rue du Canal à Carrollton, ferait descendre le monde des promeneurs à des *couches sociales* qui finiraient nécessairement par discréditer la ligne au point de lui causer un tort inouï. Si l'on obtenait plus de passagers d'un côté on en perdrait beaucoup plus de l'autre, et tout l'avenir de cette belle et grande avenue, déjà si brillante aujourd'hui, serait compromis.

D'ailleurs, dit le mémoire, en terminant, la ville n'a aucun droit de réversion dans la propriété de la compagnie; aucune nouvelle compagnie ne pourrait être investie du droit de jouissance sans le consentement de la compagnie actuelle, et des mois s'écouleraient, à partir de 1883, avant qu'on pût substituer une nouvelle route et l'équiper. Il est donc peu probable que personne veuille acheter un droit douteux et un procès qui commencerait bien mais qui finirait on ne sait quand. Conséquemment, le comité propose respectueusement, au nom de sa compagnie, une transaction honorable et équitable, transaction où serait pris en considération une somme de taxes qui varie de $20,000 à $30,000 et le risque à courir d'une contestation difficile, laborieuse et prolongée.

Les exercices de fin d'année du Collège Commercial de St-Stanislas, à la Baie St-Louis, ont lieu le 13 du courant. Les vacances commenceront le 14. La rentrée des classes est fixée au 15 septembre.

Notre Chambre de commerce a adressé la lettre suivante à l'Hon. Jas. G. Blaine, secrétaire des Etats-Unis, à l'occasion de l'attentat commis sur la personne du Président Garfield :

Nlle-Orléans, Lne, 6 juillet 1881.

A l'Hon. Jas. G. Blaine, secrétaire des Etats-Unis.

Washington, D. de C.

Monsieur—Au nom de la Chambre de commerce de la Nlle-Orléans, j'ai l'honneur de vous adresser l'expression de ses sympathies et de ses condoléances pour la calamité qui a menacé le pays dans la tentative d'assassinat faite contre le Président. Cette tentative a soulevé d'horreur le monde civilisé, et les citoyens des Etats-Unis ont été indignés et honteux qu'un mécréant capable de commettre un tel crime se soit trouvé parmi eux.

La Chambre de commerce de la Nlle-Orléans est sincèrement reconnaissante envers le Tout Puissant de ce qu'il semble avoir accueilli l'espoir que le premier magistrat de la république serait épargné et le pays affranchi du reproche que le perpétration d'un acte aussi odieux lui aurait valu.

La Chambre offre donc ses sincères sympathies au Président Garfield et à sa famille pour les souffrances et l'anxiété qu'ils ont éprouvées. Elle espère qu'un jugement public et impartial exonerera tout le monde de toute complicité dans la connaissance de l'acte et qu'un verdict légal infligera au criminel la juste rétribution d'un attentat étranger au caractère de nos institutions et au sentiment de tout le peuple sans distinction de parti ou de section.

Très respectueusement,

E. B. Howard,

Président de la Chambre de Commerce de la Nlle-Orléans, Lne.

L'attentat contre le Président

Opinion de la Presse de New-York.

Voici comment s'exprime le *Courrier des Etats-Unis* :

Pour la première fois depuis la fondation de la République américaine, la fête de l'Indépendance nationale est transformée en un jour de deuil et de mortification publique. Nous ignorons encore quelle sera la suite de l'attentat dont le président Garfield est tombé victime dans la matinée de samedi; mais qu'il succombe ou qu'il survive, l'effet moral sera le même; la patrie américaine est frappée au cœur, et ce n'est pas seulement son sang, c'est aussi son prestige qui s'écoule par les blessures de son premier magistrat.

L'homme qui a frappé M. Garfield est un fou ; soit! mais qui dira ce qui l'a rendu fou ? C'était un esprit faible, sans consistance, une de ces natures impersonnelles comme il y en a tant, qui suivent l'impulsion du milieu où ils se trouvent, s'éprennent de l'idée qui y domine, et y sont absorbés sans résistance et sans contre-poids. Guiteau était incapable de se faire une carrière relevant de son initiative propre ; il faut pour se tenir à flot qu'il soit à la remorque de quelqu'un ou de quelque chose. A Chicago, où on l'aperçoit longtemps, il vit d'expédients et d'incidents. Il est homme de loi, mais il s'occupe de tout, excepté de loi. Il s'appuie à toute sorte de chose qui ne sont pas des professions mais des prétextes, la philosophie, la théologie, quoi encore ! Enfin il est arrivé à la politique, à cette politique de commerce qui commence au cabaret et finit aux polls. Il y trouve des ressources avec une sorte d'excitation qui s'adapte à son esprit, qui s'en empare et ne le lâche plus.

Il se jette à plein collier dans cette vie factice et dans l'enivrement de cette espèce de lutte qu'on trouve dans les clubs, dans les comités, dans les conventions. Il travaille pour des *bosses* électoraux ; il court les candidats et s'entremet pour eux ; il sert activement le parti républicain extrême dans la récente campagne présidentielle ; enfin, de cascade en cascade, il arrive à l'élection de la saison dernière, et, à la suite monte avec une ardeur nouvelle à l'assaut des places que promet le renouvellement de l'administration. Il échoue, il fait antichambre, trime, courbe l'échine et n'obtient rien ; bref, voilà un homme hors de lui, désappointé, irrité, enragé, et, la folie du milieu aidant, il perd la tête et se fait assassin, ne voyant plus d'autre moyen de travailler pour le parti dans la fortune duquel il avait placé son va-tout.

Maintenant, si cet homme n'avait pas eu cette folie, il en aurait eu une autre, c'est probable ; pas moins, on peut dire qu'il a été la proie de ce démon de la politique qui absorbe lui tant de forces, qui dévoie tant d'esprits, démoralise tant de consciences, oblitère tant de sens moral, alimente tant de vices, inspire tant de crimes. Guiteau n'est pas un fou passionné, ce n'est pas un illuminé, ce n'est pas un apôtre ; c'est un maniaque à froid ; ce n'est pas une individualité, c'est le produit vulgaire d'un temps et d'un ordre de choses qui est l'élément d'une classe d'hommes très nombreuse et très vivante, d'une société dans la société. C'est un échantillon du monde des politiciens, qui tiennent tant de place et qui occupent tant de situations, depuis le modeste comparse de *ward*, qui achète des votes sur le trottoir un jour d'élection, jusqu'au gros lobbyist qui gagnera une place pour lui au sénat ou à l'assemblée en se vendant pour les autres. Cela se voit et ces visions sont bien faites pour faire tourner les têtes.

Le Times fait un exposé aussi ferme dans la forme que le lucide dans le fond. Il raconte l'origine modeste du Président et poursuit :

C'était un fils obscur de la République, qui a apporté au poste élevé où il a été appelé des dons précieux d'esprit et de caractère prospère à l'honneur, et dès le début, sa vie est attaquée par un misérable qui représente le mauvais côté de notre système aussi clairement que le président Garfield en représente le bon. Car, bien que le meurtrier fût évidemment déréglé d'esprit, il est impossible de méconnaître les causes immédiates qui ont conduit à cet acte,—qui ont poussé sa volonté désordonnée à cette fin fatale. C'était un chasseur de place désappointé, et il a fait de son désappointement personnel un tort avec l'animosité passionnée d'une faction. Son ressentiment a été enflammé et exalté par les attaques contre le Président qui n'ont été que trop communes depuis quelques mois.

Certainement nous sommes loin de tenir aucun parti, ou aucune fraction de parti, pour responsable de cet acte meurtrier, mais nous croyons de notre devoir d'insister sur ce point que cet acte a été l'expression exagérée d'un sentiment de haine étroite et acerbe auquel on est trop porté à donner cours. On peut dire d'abord que si M. Garfield n'avait pas été le chef d'un service dans lequel les emplois sont donnés en prime à des hommes d'une valeur égale et d'une carrière pareille à la valeur et à la carrière de l'assassin, il n'aurait pas été exposé à cette attaque. Et en même temps que cela est incontestable, il est aussi probable que la rage folle du meurtrier n'aurait pas arrivé à la limite extrême s'il n'avait pas été surexcité par la licence pratiquée dans certains cercles à l'égard du président. L'événement, par conséquent, est de nature à fournir une leçon, en montrant, avec les entraînements qu'encourage notre système d'emplois publics, le danger et la perversité des passions politiques sans frein qu'il engendre. Dans un certain sens l'acte de Guiteau a été un accident, car il n'est pas dans l'ordre des mobiles ordinaires, mais il n'est pas inexplicable; il est évidemment un de ces accidents qui portent avec eux la révélation des éléments d'où ils procèdent.

La *Tribune* voit aussi dans l'attentat la résultante des passions politiques surexcitées.

Ce fanatisme politique, dit-elle, s'est montré plus d'une fois devant nous sous une forme voisine de l'aberration mentale. Le pays a vu les outrages les plus sauvages déchaînés contre le président, et il y a fait peu d'attention, mais non parce qu'il regardait comme fous ceux de qui ils venaient. Il a écouté des diffamations venimeuses qu'il semblait impossible que des citoyens sains d'esprit pussent articuler à l'égard du premier magistrat de leur pays mais il les a écoutées avec dédain, supposant que le fanatisme factieux n'irait pas plus loin. Mais à la fin les injures et les menaces sont suivies par des coups mortels, et le pays frémit d'horreur. Jamais plus un homme sain ne criera : "Je suis le *Stalwart* des *stalwarts* !" Jamais plus un fanatisme aveugle et furieux ne semblera à des hommes sains une chose dont on puisse se faire gloire. De même que Booth a clos la rébellion en montrant ce qu'en était le véritable esprit, ainsi nous voulons espérer que cet éclair homicide, en montrant combien est étroite la ligne qui sépare la rage des factions de l'assassinat mexicain, mettra fin à une phase honteuse de l'esprit de parti dans ce pays.

Le *Sun* constate qu'aucun événement depuis le meurtre d'Abraham Lincoln n'a causé une telle commotion dans le pays. L'impression de profonde douleur, dit-il, est universelle. Le peuple américain n'a qu'un cœur aujourd'hui. Heureusement, ajoute le même journal, si terrible que soit l'événement, il n'a pas de signification politique. Il n'est pas l'œuvre d'un parti ou d'une faction, mais simplement d'un individu en état d'aberration mentale.—"Notre grand jour de fête, dit en terminant le *Sun*, l'anniversaire de la naissance de la nation, demain, sera converti en un jour de lamentation générale sur l'un des tristes événements de notre histoire nationale."

Le *Star*, qui publie un article d'ailleurs très judicieux et très énergique sur les influences qui ont armé la main du meurtrier, fait en passant une allusion assez piquante à la coïncidence de la comète avec la catastrophe de Washington. "Venant, dit-il, la veille du 4 juillet, et en présence d'une comète sinistre, que la superstition populaire a toujours associé avec de tels événements depuis l'assassinat de César, le meurtre du président Garfield—a causé une consternation générale qui égale celle occasionnée par le meurtre du président Lincoln.

Le *Star* fait un rapprochement entre le meurtre de M. Garfield et celui de Lincoln, le dernier résultat d'une grande passion politique, le premier produit par une simple convoitise de politicien aux abois, ce qui est un signe des temps où nous vivons. L'assassinat d'hier ne ressemble pas d'avantage à celui de l'empereur de Russie, attendu qu'il n'est pas pallié comme celui-ci par des siècles de souffrances populaires. En Russie les *stalwart leaders* seraient depuis longtemps en prison et la torture leur ferait révéler le nom de leurs complices. Pas un Russe ne comprendrait un crime qui met un des *stalwart leaders* à la place où le président mourant a été renversé par l'assassin qui s'est écrié : Je suis un *stalwart* !

Le *Star* termine par une charge à fond contre le vice président Arthur désigné par la constitution pour succéder à M. Garfield. Le moment n'est pas venu d'entrer dans cette voie. Il sera temps de compter avec le général Arthur si, ce qu'à Dieu ne plaise, il est appelé à la suprême magistrature de la République.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

JULIUS GUITEAU,

L'assassin du Président Garfield.

Nous empruntons les détails suivants au *Courrier des Etats-Unis* :

Le lieutenant Eckloff, qui a reçu Charles Julius Guiteau à la station de police, dit que quand on l'a fouillé il a remis lui-même son pistolet, qu'il a eu beaucoup de peine à sortir de sa poche, trop petite pour une arme de ce calibre. Il nous a dit de ne pas nous échauffer, que nous apprendrions par les papiers qu'il avait dans la poche intérieure de son paletot. Une fois en prison, il aurait été questionné comme il suit par le détective McElfresh :

—D'où êtes-vous ?

—Citoyen américain, natif de Chicago.

—Pourquoi avez-vous commis cet acte ?

—Pour sauver le parti républicain.

—Quelle est votre opinion politique ?

—Stalwart des stalwarts. Garfield écarté, nous aurons tous les Etats du Nord. Avec lui, nous n'en aurions pas un seul. Mais qui êtes-vous vous-même ?

—Détective de ce département. Avez-vous un complice en cette affaire ?

—Pas âme qui vive. Je méditais ce coup depuis quelques semaines.

—Quand vous avez demandé à visiter la prison il y a quelque temps, quel était votre objet ?

—De voir comment je serais logé.

Le bruit court à Washington que la police, redoutant une attaque contre la prison, en a fait sortir secrètement Guiteau pendant la nuit, et qu'il est maintenant sur une canonnière ancrée dans la rivière.

La prison dans laquelle l'assassin a été transféré est située à l'extrémité Est de la ville, en face l'Anacostia, bras du Potomac. Cette prison fait partie des bâtiments du district, les autres sont l'Hôpital, la Workhouse ou "Farm" comme on l'appelle.

Le directeur de la prison, M Russ, a répondu aux questions d'un reporter que depuis son incarcération le prisonnier est très tranquille et qu'il semble combiner un plan de conduite dont il ne se départira pas.

C'est là tout ce que le reporter a pu tirer du directeur qui a reçu l'ordre de se montrer très circonspect dans les renseignements à donner sur le prisonnier.

Guiteau à la Maison Blanche.—Depuis le 4 mars, Guiteau rôdait souvent autour de la Maison Blanche. Les officiers le prenaient pour un maniaque inoffensif et refusaient souvent de le laisser entrer. Quand on ne l'admettait pas dans le cabinet du secrétaire d'Etat, il restait longtemps dans les corridors, ce qui lui avait valu la réputation de champion des solliciteurs. Il postulait les emplois de ministre en Autriche, consul à Liverpool et consul général à Paris. Ses demandes n'étaient appuyées d'aucune signature. Dans les derniers temps on tenait était plus que négligée. Ses manches étaient en loques, et son paletot soigneusement boutonné indiquait une absence de col et peut-être de tout linge. Il adressait souvent des notes au président dans ce genre :

"Je regrette les embarras que vous suscite le sénateur Conkling. Vous avez raison, et il faut maintenir votre position. Vous avez mon appui et celui de tous les patriotes. Je désirerais une petite audience de vous."

Dans une circonstance, Guiteau avait pénétré auprès du président pour lui demander le poste de consul à Marseille. Sa conduite fut telle qu'on dut le mettre à la porte, et il se peut que le ressentiment qu'il avait conservé de son expédition n'ait pas été étranger à la tragédie de samedi.

M. Frank Potter, ancien consul des Etats-Unis à Marseille, fait les déclarations suivantes :

Il n'y a jamais eu de Guiteau consul des Etats-Unis à Marseille. Les seuls survivants des consuls dans ce port sont : George Van Horn, du Wisconsin, 1861 à 1867; Martin Conway, du Kansas, 1867 à 1869; Milton Price, de l'Iowa, 1869 à 1873; Frank Portter, du New-Jersey, 1873 à 1878; J. B. Gould, du Massachusetts, 1878 à 1881. M. Horace Taylor, du Michigan, a été nommé dernièrement successeur de M. Gould. L'assassin était un postulant, non l'occupant, du consulat à Marseille.

En mars, Guiteau était en pension chez Mme Lockwood, du No 810 Douzième rue. Au rapport de cette dame, sa conduite était bizarre; il se disait ami du général Logan. Ayant quitté la pension sans avoir payé sa note, il écrivit à Mme Lockwood qu'il allait avoir une position de $6,000, et qu'alors il réglerait son compte. Cette dame montra la lettre au général Logan, qui lui dit que son auteur était un fou. Guiteau avait appris à un autre pensionnaire qu'il s'attendait à être nommé ministre en France, mais qu'il ne fallait pas divulguer la chose. Les six dernières semaines, Guiteau logeait au No 920 Quatorzième rue, et les deux derniers jours dans Riggs House.

Un reporter du *Journal* de Boston a découvert dans cette ville le frère de Guiteau, l'assassin, et a obtenu de lui de curieuses et importantes informations. Il paraît que le meurtrier était dans les mêmes dispositions d'esprit que Freeman, le fanatique de Pocasset, qui naguère tua ses enfants soi-disant pour obéir à la volonté divine. Son frère, M. John W. Guiteau, qui est agent de l'Equitable, compagnie d'assurance sur la vie, et un homme très estimé, le croit fou et irresponsable de ses actes. Charles Julius Guiteau est né à Freeport, Illinois, le 8 septembre 1841. Son père était L. W. Guiteau, qui est mort il y a environ un an et a été pendant longtemps caissier de la Seconde Banque nationale de Freeport. Charles fut d'abord envoyé à une école de sa ville natale et suivit ensuite son père à Ann Arbor, Michigan. Il devait entrer à l'Université de cet Etat mais le jeune homme, qui manifestait déjà une grande excentricité, abandonna tout à coup ses études pour entrer dans la communauté d'Oneida où il est resté quatre ou cinq ans.

Il alla ensuite à Chicago, et se mit à étudier le droit avec son frère. Il épousa peu après une jeune personne employée comme bibliothécaire à la Young Men's Christian Association. Mais l'union ne fut pas heureuse, et au bout de deux ou trois ans, il abandonna sa femme. Il fut admis au barreau de Chicago, ouvrit une étude et se fit une spécialité dans le recouvrement de dettes. Malheureusement, il lui arriva plus d'une fois de ne pas se contenter de la commission et de garder tous les fonds qu'il touchait pour le compte de ses clients. Ne pouvant plus tenir à Chicago, il vint s'établir à New-York, opéra de même dans cette ville et finit par se mettre en prison pour détournement de fonds. Il fut tiré d'embarras par son beau-frère, George Scoville. Il intenta une action en diffamation au *Herald* ainsi qu'à d'autres journaux de New York et de Chicago qui ne s'étaient pas gênés pour le traiter comme il le méritait, mais l'affaire n'est jamais venue devant les tribunaux.

Guiteau retourna à Chicago en 1875 et essaya d'y reprendre sa profession d'avocat, mais la clientèle lui fit totalement défaut. Il se lança dès lors dans les questions religieuses et publia un livre intitulé "la Vie du Christ," dans lequel il prétendait que le second avènement du Fils de Dieu lui avait été révélé. Peu après la publication de ce volume il se passionna pour le journalisme et fut pris de l'idée fixe d'acheter la *Tribune* de Chicago. Il alla à Freeport et proposa au président de la banque nationale de la localité de lui avancer $25,000 pour l'acquisition de ce journal, offrant en retour de le faire élire gouverneur de l'Etat. Le président de la banque refusa naturellement cette offre libérale, à la grande indignation de Guiteau qui ne le lui a jamais pardonné.

Quand le colonel Ingersoll commença sa tournée conférencière dans le pays, Guiteau conçut la brillante idée de le suivre de ville en ville et de donner après lui des conférences contraires sur les mêmes sujets. Il s'abattit sur Boston en 1878 et fit afficher et annoncer que "l'Hon. Charles J. Guiteau, avocat éminent et éloquent de Chicago, répondrait à Ingersoll dans Wesleyan Hall." Douze à quinze personnes assistèrent à sa conférence et s'en revinrent convaincues qu'elles venaient d'entendre un fou. Il partit de Boston sans rien payer, et parcourut d'autres villes de la Nouvelle-Angleterre dans les mêmes conditions. En 1879 il fit publier une nouvelle édition de sa "Vie du Christ" qui ne se vendit pas. Avant de quitter le Massachusetts il a eu des entrevues orageuses avec son frère John, parce que celui-ci s'était refusé à désintéresser ses nombreux créanciers.

M. L. D. Phelps de New York a aussi connu assez intimement le meurtrier du président Garfield. Guiteau était employé dans son étude à Chicago de 1867 à 1868.

"Je suis venu à connaître son histoire, dit M. Phelps, par le fait qu'il m'avait consulté sur la possibilité de recouvrer une somme assez considérable, $16,000 autant qu'il m'en souvient, qu'il avait apportée dans la communauté d'Oneida. Il m'apprit qu'il avait été membre de cette communauté pendant plusieurs années. Les hommes qui entrent dans la dite communauté ont, paraît-il, à faire un noviciat de deux ou trois ans avant de pouvoir communiquer avec les femmes. C'est pendant le noviciat qu'il avait placé son argent. Il était tout d'abord enchanté de ce nouveau genre de vie, mais au bout de deux ou trois ans il en eut assez et déserta. Il n'a jamais que je sache recouvré son argent."

Le colonel Barnside, employé au département des postes, dit qu'il a connu Guiteau depuis qu'il était dans les bras de sa mère. Son père, J W. Guiteau, était un vieux résident et un citoyen respecté de Freeport, Illinois, où il a occupé plusieurs postes importants. "Il y a quelques années, dit le colonel, son esprit s'était troublé au sujet de la "Perfection". Il avait épousé une très jolie femme dont il avait eu trois enfants, avec lesquels il est resté pendant quelque temps à la communauté d'Oneida. Il retourna en suite à Freeport, où depuis 1864 jusqu'au moment de sa mort, en septembre dernier il a été caissier de la Seconde Banque nationale. Les trois enfants étaient : Wilkes, qui a longtemps exercé la profession d'avocat à Davenport, Iowa, qui est maintenant agent d'assurance à Boston; Flora, jeune fille qui avait un talent marqué pour la musique, et Charles Julius, qui est maintenant en prison pour le meurtre du président. Il paraît que c'était le seul des enfants qui eût hérité des excentricités du père. Quand la famille quitta la communauté d'Oneida, Charles, alors âgé de quinze à seize ans, y fut laissé. Il alla ensuite à Chicago, où il étudia le droit. Après avoir achevé ses études, Guiteau se rendit en Europe, où il voyagea plusieurs années. A son retour en Amérique il donna des conférences sur le second avènement du Christ. Il a publié un volume sur le sujet, dans lequel il se dit le messager de Dieu pour annoncer sa venue. Julius est maintenant âgé de 40 ou 42 ans.

Par ce que je connais de l'individu, de son éducation à Oneida, et de ses idées en matière de religion je n'ai pas été surpris qu'il ait commis l'attentat. Auprès de personnes employées à la Maison Blanche que Guiteau s'était présenté auparavant chez le président. Il sollicitait le poste de consul à Marseille. Il y a quelques jours il avait obtenu accès auprès du président, mais il s'est conduit si grossièrement que le président l'a fait mettre à la porte. Je n'ai pas de doute que, se sentant offensé par cet acte, il ne songea le projet qui a abouti à la terrible tragédie de ce matin. Guiteau a offert ses services au comité républicain pendant la campagne de l'automne dernier.

Il a prononcé quelques discours, mais ses efforts n'ont pas été appréciés par le comité. Il était pauvre. Il a emprunté de l'argent à M. Jewell après l'élection et il y a quelques jours il avait demandé la recommandation de ce même M. Jewell pour une place de consul."

—On télégraphie d'Utica que Charles J. Guiteau, l'assassin, est le petit-fils du Dr Francis Guiteau, Jr, depuis longtemps résident de cette ville. La famille descend des Huguenots qui émigrèrent en Amérique après la révocation de l'Edit de Nantes.

Nous lisons dans le *Marksville Review* (paroisse Avoyelles), du 2 juillet :

—Nos citernes commencent à sécher.

—Les récoltes qui se montraient sous de si belles apparences, commencent à souffrir terriblement de la sécheresse; le maïs ne fera pas la moitié de ce qu'il promettait; quant au coton, il n'y a rien à dire, car il a encore le temps de rattraper ce qu'il a perdu.

—Les habitants du Par-en-Haut sont en quelque sorte plus heureux que ceux des autres parties de la paroisse; nous disons plus heureux, parce que la pluie qu'ils ont eue mardi dernier n'a semblé tomber que pour eux seuls.

—Nous avons remarqué dans le village cette semaine un peu plus d'activité que d'habitude.

—Mr. J. Moreau nous a fait voir, cette semaine, deux choses assez curieuses et que nous n'avions encore jamais vues. Il s'agit premièrement, d'un poulet qui a deux becs, à un demi pouce l'un de l'autre, et trois yeux, un de chaque côté de la tête, l'autre au-dessus, entre les deux becs.

Ensuite il nous en a fait voir un autre qui a deux corps—quatre ailes et quatre pattes—le dernier n'a qu'une tête et un bec.

—Nous lisons dans le Colfax *Chronicle* que les chenilles ont fait leur apparition dans la paroisse Grant; ici, nous ne nous en plaignons pas encore, personne ne nous en a parlé.

Lisez la correspondance aux annonces.—Ailleurs on trouvera une annonce ou correspondance, qui prouvera, une fois de plus, que l'actif propriétaire de l'ETOILE ROUGE se prépare à offrir de véritables nouveautés à ses clientes; on verra que, non satisfait des genres si variés qui se trouvent en Amérique, il fait venir d'Europe une énorme quantité de formes nouvelles sur lesquelles il fera fabriquer de hautes nouveautés pour son établissement. Ce sera une nouvelle impulsion donnée à ses affaires, M. Durieu part le 10, pour mettre en mouvement toutes les fantaisies dont il compte enrichir notre marché. Nous espérons que notre population lui saura gré de son esprit d'entreprise et qu'elle lui prouvera une fois de plus qu'elle sait apprécier les bonnes innovations.

SOUTHERN YACHT CLUB.

La Course pour la Coupe qui avait été renvoyée Aura lieu SAMEDI, 9 JUILLET 1881.

JUGES.

Jno McNeil, W. Parker, H. P. Hopkins

MARQUEURS.

Hy. Bonnabel, James Benton, William Lynd.

La course commencera à 1:30 p. m.

7juil—3t A. H. HARRIS, Secrétaire.

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais.

Demande d'institutrice.

On a besoin, sur une habitation à une petite distance de la ville, d'une INSTITUTRICE d'un âge mûr qui puisse enseigner à quelques jeunes enfants le français, l'anglais et le piano. Elle sera traitée comme un membre de la famille et recevra un salaire satisfaisant. On exige de bonnes recommandations. S'adresser par lettres, avec indication du domicile, à la Boîte G, New Orleans Post Office. 7 juillet

M. AUGUSTE TETE devient, dès ce jour, associé de sa maison de commerce. La raison sociale sera LANAUX & TETE.

PIERRE LANAUX.

3 juil—14t

JOHN R. LEGIER, Notaire,

No 79 Passage de la Bourse, Entre les rues Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

26v—6m MeVD

Décédé hier, à 1 heure et demie de l'après-midi, JUSTIN BRUAT, âgé de 35 ans, né dans la commune de Grand-Villars, département du Haut Rhin, France. Les amis et connaissances des familles Bruat et Desfourneaux ainsi que les officiers et membres de la société des Fils de la Louisiane sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce soir à quatre heures. Le convoi partira du coin des rues St-Philippe et Dauphine où le corps est exposé.

De la part de la veuve et de ses frères et sœurs.

Décédé, hier soir, à 10 heures, à l'âge de cinq ans, PIERRE NEMOURS LEBLANC, fils d'Alcée LeBlanc et de Marie Montmain Baronne. Les amis et connaissances des familles LeBlanc, Baronne et Florian Longo sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu cette après midi à 4 heures, de la rue Piété entre Amour et Orange.

NECROLOGE.

A Charles Bouny.

Il faut que chaque jour la mort ait sa victime,
Il faut au fossoyeur une tombe à creuser.
Il faut qu'incessamment la page sybilline
Montre sa rude destin un grand cœur à briser !

G. A. B.

Mourir, mourir ainsi ! mourir à vingt-deux ans, quand il aimait la vie, quand tout à sa jeunesse paraissait pur et beau; quand l'amour, l'amitié, l'entourant à l'envie; que le bonheur partout resplendissait pour lui.

O Charles ! de ton ami les larmes, les sanglots, n'iront-ils pas troubler l'ineffable douceur de la félicité que tu goûtes là-haut !.... Ami ! si nos regrets et nos pleurs parviennent jusqu'à toi, si les morts peuvent voir, oh ! que tu dois souffrir !

Oh ! vois ta pauvre mère mourante, inconsolable, demandant son enfant, sa joie et son orgueil ! Vois tes sœurs tant aimées, compagnes de ta vie, maintenant désolées et pleurant ton absence; ton père, autre martyr, et qui dans sa douleur faisait pitié à tous quand il disait : Mon Dieu ! mon pauvre enfant, voilà ce qui m'en reste !!!.... Et ces nombreux amis qui pleurent et se lamentent en pensant que jamais ce compagnon fidèle, ce frère si chéri, si noble, si vaillant, ne leur sera rendu ! O Charles ! nous t'aimions trop pour que tu partes ainsi: de longs jours de bonheur t'attendaient sur la terre, pourquoi l'as-tu quittée, en nous condamnant tous au deuil, au désespoir !

Sans toi, tout est tristesse, tout est sombre et sans vie, et dans nos cœurs brisés, toujours ton souvenir viendra troubler pour nous toute joie, tout bonheur ! et pour ma part, ami, je voudrais m'endormir du sommeil dont tu dors pour retrouver encore la céleste amitié qui m'aidait à souffrir, me faisait presque heureux.

J......

SERVICE FUNEBRE.

Une messe funèbre, pour le repos de l'âme de MARTIN SOYE, décédé le 17 juin dernier, sera célébrée à l'Eglise St Augustin, JEUDI matin, 7 juillet 1881, à 7 heures moins un quart. Ses amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

7 juil—3t

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur "Vigilant" No 3, coin des rues Galvez et Bayou—Nouvelle Orléans, 5 juillet 1881.—Les officiers et les membres de la susdite compagnie et leurs invités prenant part à l'excursion à la Grande Ile, sont requis par le présent avis, de se réunir à la maison de pompe, SAMEDI, 9 juillet, à 6 heures précises du matin.

Par ordre de HENRI LUSSE, foreman.

W. A. GARLASSO, secrétaire.

7juil—2t

AVIS.—Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur Eagle No 7.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1881.—Au tirage de la loterie du cheval, qui a eu lieu à la maison de pompe, dimanche, 3 juillet 1881, le

Billet No. 319

a gagné le prix. Le détenteur du dit billet est invité à réclamer le cheval dont la compagnie ne se tient plus responsable. Le cheval sera gardé par la compagnie aux risques et périls et aux frais du propriétaire pendant les quinze jours qui suivront la publication de cet avis.

Par ordre de JAS. W. KENNEDY, président.

G. GAST, secrétaire.

7juil—7,12,21

Culture de la soie.

LES habitants de la Louisiane qui désireraient se mettre en rapport avec une personne parfaitement au courant de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie, peuvent s'adresser au Bureau de l'ABEILLE.

7juil—10t

H. DAMIENS,

Coin Royale et Toulouse.

DÉBALLAGE de nouvelles MARCHANDISES Reçues par le dernier steamer.

COSTUMES de bains, BONNETS à bains, CALEÇONS de bains, SANDALES pour bains.

Parapluies ... pour hommes. En soie ... pour dames. Ombrelles ... bains de mer pour hommes et pour dames.

CHEMISES FRANÇAISES

Chemises devant toile de toutes grandeurs, à cols et sans cols, depuis $20 la douzaine et au-dessus.

Chemises percale couleurs, très jolis dessins, depuis $18 la douzaine et au-dessus.

Chemises d'enfants, coton et devants toile.

Devants de Chemises toile.

Cols et Poignets pour chemises.

Chemises de flanelle pour voyage.

Gilets flanelle mousseline, Gilets St d'Ecosse Caleçons de toile fine, Caleçons de coton ... pour hommes. Un très joli choix de GANTS de fil d'Ecosse pour hommes et pour dames.

Mules maroquin pour hommes et pour dames.

Peignes de tous genres. Brosserie.

PARFUMERIES FINES

Lingerie pour dames. Nœuds et Cravates dentelles. Rubans ET MERCERIES de toutes sortes.

HAMACS MEXICAINS ET AMERICAINS.

18 juin 1m—D Maj

H. BILLARD,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

50 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 90

Corlieu—Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie......$2 75

Jeannel—Formulaire officinal et magistral international......$3 50

Bouvant Officine, (dernière édition.) $3 50

Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique......$1 00

.. Formulaire magistral......$1 00

Cazenave—Traité des Accouchements......$6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Oeuvres par volumes......$1 25

Gve Flaubert—Oeuvres par volumes...$1 25

Henri Gréville......$1 25

Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75

.. Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré......$3 00

.. Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré......$3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgoin d'Orli—Guide pratique de la culture de la canne à sucre......$3 00

LE DESSIN POUR TOUS, Méthode Cassagne, Etudes d'Ornements, Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.

26 juin

LA société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison REINERTH & MONTARDIER, est, ce jour, dissoute par limitation.

WILLIAM REINERTH, CHARLES MONTARDIER.

Relativement à l'avis ci-dessus, le soussigné continuera les affaires de chapellerie au coin des rues Canal et Chartres, sous le nom de "Montardier's Hat Store" et sollicite respectueusement de ses amis et du public en général une continuation du patronage libéral accordé à l'ancienne société.

CHARLES MONTARDIER.

En me retirant de la maison REINERTH & MONTARDIER, j'ose espérer que le patronage qui nous a été si libéralement accordé, sera gardé au Montardier's Hat Store.

WILLIAM REINERTH.

Nlle-Orléans, 1er juin 1881.

3 juil—7t

Chemises Françaises —CHEZ— B. SEMBRE,

Coin St-Louis et Royale.

Reçu par le steamer CLAPEYRON un choix complet de

CHEMISES PARISIENNES,

tout toile, devant toile, avec et sans cols, tous les genres, toutes les grandeurs.

CHEMISES percale couleur, haute nouveauté. CALEÇONS français toile, article supérieur.

LINGE DE DESSOUS.

Cravattes d'Eté, soie et grenadine. Cols, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards de Lyon. Ombrelles, En-Tout-Cas, Bains de mer.

COSTUMES DE BAINS

Pour Dames et Fillettes, toutes les tailles. EVENTAILS EN TOUS GENRES. PARFUMERIE IMPORTEE.

Grande spécialité de Voitures pour enfants.

FRAICHEMENT DÉBALLÉ

Un joli assortiment de POUPÉES françaises et BÉBÉS incassables.

HAMACS MEXICAINS

Et bien d'autres articles trop long à énumérer. Toutes ces marchandises importées de première main seront vendues à prix extrêmement modérés.

Juin—1m—Dim.Mar.Jeu.

Correspondance.

Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin, 1881.

A monsieur Arthur Durieu,

A la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Durbois, il nous a été possible de compléter, à votre prix, le jeu de formes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précitée dans votre lettre et ce n'est que vers le premier juillet que votre commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons aujourd'hui nos présentations pour que les formes soient parfaites, sous tous les rapports. et il n'y a pas de doute que vous ne serez en mesure d'offrir la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique : notre genre de formes est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. En pensant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement.

HIRTEL FRÈRES.

Vienne, 1er juin 1881.

Monsieur Arthur Durieu,

Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Nous nous plaisons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et c'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos formes n'ont jamais été exploitées en Amérique et nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre commande, qui recevra toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une maison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin :

Un jeu de formes, escarpins (copie Andalousie) pour être monté avec garnitures, ce genre est très large du bout. Un jeu formes bouts arrondis, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Trois jeux de formes assorties pour escarpins vernis et en couleur, deux jeux de formes dit : Chiffonnette. C'est le dernier article qui vient de paraître. Nous vous expédions aussi 100 patrons genres entièrement nouveaux, ainsi qu'un grand nombre de gravures de genres nouveaux, dont nous n'avons pas encore les formes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et qu'elle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous priant d'accepter nos salutations empressées.

MORTLINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.

Cher monsieur Durieu,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 18 mai et croyez que je suis flatté au plus haut degré du succès dont vous me parlez quoiqu'il vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Mes nouveaux jeux de formes pour bouts plus larges est en route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par la même occasion je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle forme dite "Cambrure aiguille," si vous croyez pouvoir introduire cette nouvelle je me ferai un plaisir de vous en compléter un jeu immédiatement.

Tout à vous,

ALBERT FAUCHÉ.

GODCHAUX.

VETEMENTS —ET— ARTICLES de TOILETTE

Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Un magnifique assortiment de VÊTEMENTS POUR TRAVAIL, genres élégants et uniques, coupes parfaites. Assortiment complet de Vestes de coutil blanc et de Marseille, paletots de bureau et pantalons de travail.

Nos vêtements d'été les plus récents.

"Les serges de l'Inde et Diagonal," Les vêtements les plus frais qu'il y ait.

LEON GODCHAUX,

31 & 33 RUE DU CANAL.

5juil—

CLAY PEAS,

$2 - - DEUX PIASTRES - - $2

Ayant en main une quantité limitée et n'appartenant pas à la

"COMBINAISON",

Je les vendrai en lots à la convenance des acheteurs aux prix modérés ci-dessus.

A. A. GREENWOOD,

Rue des Magasins 47.

3 juil—

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1[2] rue Conti (rez-de-chaussée). 6 oct

HUILE D'ASSURANCE.

LA MARQUE DE COMMERCE

PROTÉGÉE PAR UN DÉCRET —DE LA— Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite : Insurance Oil Tank Company vs. John H. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'opinion unanime de la Cour, énoncée par M. le Juge Fenner était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui ont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa sûreté absolue, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1873, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnaient la perte de vies humaines et de propriété. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables ni explosibles, étaient défectueuses pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunit à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certains raffineurs d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant certaines qualités désirées quant à la couleur, gravité spécifique, le degré d'ignition et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; la quelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de cet Etat et des compagnies d'Assurances de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de : "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle.

* * * * * * *

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et en les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissent qu'il n'est jamais résulté d'accident de l'usage de cette huile "d'Assurance".

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eût acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance et fit faire une plaque en métal le W... ... de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canettes renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a institué le procès actuel pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

* * * * * * *

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontre les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi s'est créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce, d'autres marchands moins consciencieux peuvent s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sécurité dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en droit, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse ce qui sont représentées et trouvent leur force dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction primitivement lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit repoussée comme en un cas de non-procès. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours.

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre huile dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand au Sud et dans l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la

MARQUE DE COMMERCE HUILE D'ASSURANCE I. O. T. Co.

et les signes et factures prouvant que l'Huile vient du magasin de la

Insurance Oil Tank Company

95 et 97 RUE GRAVIER,

Nlle-Orléans, Lne.,

ou à l'Agence générale de l'Ouest,

C. W. ROBINSON,

41 West Second Street,

13 juin—1m Cincinnati, Ohio.

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques :

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments de musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse :

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

29janv.—1a

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister à un climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonnée) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boîtes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon audit et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits,

sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des cadres en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte aiguille en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL.

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN— NATTES DE CHINE

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

30juin—

Avis.

EPIZOOTIE CHARBONNEUSE pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J MORICE, médecin-vétérinaire diplômé français 215 Canal, coin Remparts. 3 juil—1 mois

Avis.

ON demande le concours des amateurs de chant pour organiser des chœurs à l'occasion de la fête du 14 juillet à West End. S'adresser à M. J. CORRIVEAU, 63, rue Royale.

29 juin—

Changement de local.

J'AI l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de ménage, au coin des rues Royale et St-Pierre.

19 juin—1m. ANT. CASTEL.

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second handy) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2580 N. O. P.

13 fév—

SALON DE BARBE DE JULES MAILLEVIN,

26 rue St-Charles, en face l'hôtel St-Charles

Réduction de Prix :

Coupe de cheveux 25 cts. Shampooing 25 cts. Brossage de tête à la machine.

JULES MAILLEVIN, Propriétaire.

22 avr—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 JUILLET—CLASSE No 158.

Tirage de 4 heures P. M.

34 | 79 | 2 | 45 | 46 | 17 | 65 | 58 | 56 | 12 | 60 | 47 | 29 | 6

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 6 juillet 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS E. FILOT, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps dans toutes nos loteries.